



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/876
25 octobre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 25 OCTOBRE 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 14 octobre 1996 (S/1996/875) concernant la situation au Zaïre a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil sont gravement préoccupés par la détérioration alarmante de la situation dans l'est du Zaïre et par les conséquences qui en découlent pour les réfugiés, les personnes déplacées et les habitants de la région. Ils appuient sans réserve les efforts déployés dans la région des Grands Lacs par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Ils soulignent qu'il importe que toutes les parties fassent preuve de retenue et empêchent le conflit dans la région. Ils ont dûment noté que les autorités zaïroises et burundaises avaient récemment déclaré qu'elles s'abstiendraient de toute action susceptible d'envenimer encore la situation. Ils attendent des deux Gouvernements qu'ils relancent leur dialogue constructif en vue de parvenir à un règlement pacifique de la crise le long de leur frontière commune, dialogue qui avait abouti au communiqué (S/1996/694) publié par les deux pays à l'issue de la visite que le Premier Ministre du Zaïre avait effectuée au Rwanda en août 1996.

Les membres du Conseil appuient sans réserve l'initiative que vous avez prise d'envoyer au Zaïre une mission de bons offices, dirigée par le Sous-Secrétaire général Ibrahim Fall, afin de consulter le Gouvernement zaïrois au sujet des moyens par lesquels l'Organisation des Nations Unies peut aider à améliorer la situation. En raison de l'urgence de la question, ils expriment l'espoir que M. Fall pourra rendre compte sans tarder de sa visite, et ils examineront toutes recommandations que vous pourriez formuler compte tenu de son rapport.

Le Président du Conseil de sécurité

(Signé) Gerardo MARTÍNEZ BLANCO
